

RÉPUBLIL QUE FRANÇAISE

Commune de Saintry-sur-Seine – Département de l'Essonne Arrondissement d'Evry – Canton d'Epinay-sous-Sénart

N° DEC-2022/54

Commande Publique
Autres types de contrats

DECISION DU MAIRE DE SIGNER UN CONTRAT AVEC LA SOCIETE ETB RELATIF A L'ENTRETIEN DES TOITURES TERRASSES

Le Maire de la Commune de SAINTRY-SUR-SEINE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-22-1;

VU la délibération du Conseil municipal du 30 septembre 2020 relative aux délégations du Conseil municipal au Maire ;

VU le contrat proposé par la société ETB;

DÉCIDE

<u>ARTICLE 1</u>: De signer le contrat avec la société ETB (sise Zone Artisanale – 20 chemin des Grouettes – 91590 CERNY);

ARTICLE 2 : Dit que ce contrat est relatif à l'entretien des toitures terrasses des bâtiments suivants :

- Ecole maternelle Koch,
- Bibliothèque,
- Police/Proxi,
- Ecole primaire du Parc,
- Service Technique,
- Mairie,
- Ecole maternelle des Renardeaux,
- Logements 88 grande rue Charles de Gaulle,
- Bâtiment Esplanade de la Demi-Lune,
- Logements, Foyer des anciens, Pigeonnier, Salle Renoir : 23 grande rue Charles de Gaulle,
- Salle Corot,
- Pigeonnier Parking centre de loisir,
- Eglise

ARTICLE 3: Dit que le montant annuel de la prestation pour l'ensemble des couvertures serait de 9 482,70 € H. T (neuf mille quatre cent quatre-vingt-deux euros et soixante-dix cents) soit

11 379,24 € T.T.C (onze mille trois cent soixante-dix-neuf euros et vingt-quatre cents);

ARTICLE 4 : De communiquer la présente décision au Conseil municipal lors de sa prochaine session sous

forme d'un donner acte. Un extrait est affiché à la Mairie.

ARTICLE 5 : Dit que la dépense est prévue au Budget primitif.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Saintry-sur-Seine – Département de l'Essonne Anondissement d'Evry – Canton d'Epinay-sous-Sénart

ARTICLE 6: La présente décision sera inscrite au Recueil des Actes Administratifs. Expédition en est adressée à Monsieur le Préfet.

Fait à Saintry-sur-Seine, le 03 octobre 2022

Décision affichée le :

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture, de la publication et de l'affichage

2 7 OCT. 2022

Mairie — 57 Grande rue Charles de Gaulle 91250 SAINTRY-SUR-SEINE ~ Tél 01 69 89 52 52 ~ Fax 01 69 89 52 53 site : www.saintry-sur-seine.fr ~ e-mail : direction.generale@saintry.fr